

## I BUT DU COURS

Le cours propose une lecture d'ensemble des *Principes de la philosophie du droit*, l'ouvrage le plus détaillé de la pensée sociale et politique hégélienne. En effet, le concept de droit ne signifie pas ici uniquement le droit juridique, ni même le droit naturel au sens classique du terme, mais bien plutôt « l'être-là de la volonté libre » (Enc. §486; Ph.D. §29). « Droit » désigne en d'autres termes les institutions qui émanent de la volonté et de l'agir humains libres, soit le *droit positif*, la *moralité* et la *vie éthique*, laquelle se compose elle-même de la *famille*, la *société civile* et l'*État*. Or, selon Hegel, la philosophie n'a pas seulement pour tâche d'exposer le contenu de ces autodéterminations de la liberté, mais de les comprendre, c'est-à-dire d'en démontrer la rationalité et la nécessité, en mettant en lumière leurs liaisons internes et leur concrétisation croissante. Présentées sous une forme systématique, les déterminations du Droit se révèlent alors un agencement de plus en plus adéquat, c'est-à-dire de plus en plus universel et concret, et donc de plus en plus satisfaisant de la liberté tant individuelle que collective. C'est l'accent mis sur cette nécessité, sur le plan formel, et sur ce caractère satisfaisant, sur le plan du contenu, qui a valu à la philosophie pratique de Hegel la plupart de ses critiques : en décrétant que l'État souverain de droit moderne représente l'effectuation la plus haute de l'unité de l'individu et de la vie en commun, d'une part, et de l'esprit et de l'histoire universelle, d'autre part, il aurait selon plusieurs trahi la liberté. Nous essaierons donc de faire le point sur cette question.

## II OBJECTIFS

### **Objectif de connaissance:**

- a) Acquérir une bonne compréhension de la pensée politique hégélienne et de sa réception des autres philosophes ou penseurs dont il s'est inspiré ou avec lesquels il est entré en débat, soit principalement Platon, Aristote, Hobbes, Rousseau, Kant et Adam Smith.
- b) Réfléchir sur la notion centrale de liberté que Hegel refuse d'identifier à l'arbitre, à l'encontre du libéralisme, mais enracine dans le désir et les besoins et leur médiation par la culture.
- c) Examiner certaines critiques et réceptions contemporaines de la pensée politique hégélienne.

### **Objectif d'habiletés intellectuelles:**

- d) Favoriser les capacités à saisir et à critiquer une position afin de pouvoir penser de façon autonome et non réductrice le problème ou la question qui la motive.
- e) Permettre de clarifier, d'exprimer adéquatement et de confronter dans le dialogue ses propres opinions sur la question du politique.

## III CONTENU

1. Introduction générale
2. De l'objet et de la forme de la philosophie politique (Préface)

- 2.1 L'affirmation de la rationalité du Droit dans le contexte de la *Restauration*
- 2.2 Réconcilier avec la réalité : la tâche de « traduction » (Enc. §5) de la philosophie
- 3. Détermination du Droit comme accomplissement de la liberté (Introduction)
  - 3.1 La « libre volonté » comme principe du Droit
  - 3.2 Le mouvement d'accomplissement de la volonté
  - 3.3 La réalisation tripartite de la volonté libre : droit abstrait, moralité, vie éthique
- 4. Le droit abstrait
  - 4.1 Personne et propriété
  - 4.2 Crime et peine
- 5. La moralité
  - 5.1 Le point de vue de la subjectivité moderne
  - 5.2 La critique de l'intention et la priorité de l'action selon Hegel
- 6. La vie éthique
  - 6.1 La famille
  - 6.2 La société civile ou le système des besoins
  - 6.3 L'État
- 7. Conclusion : la liberté, l'action et l'histoire

#### IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

Leçons magistrales.

#### V LECTURES

##### ***Lecture obligatoire:***

G.W.F. Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, trad. Jean-François Kervégan, PUF, 2013.

##### ***Lectures suggérées*** (autres écrits principaux de Hegel sur ce thème):

*Des manières de traiter scientifiquement du droit naturel*, trad. B. Bourgeois, Vrin.

*Système de la vie éthique*, trad. et prés. J. Taminiaux, Payot.

*Encyclopédie des Sciences philosophiques en abrégé*, tome 3, §483-552.

*Naissance de la philosophie hégélienne de l'État. Commentaire et traduction de la Realphilosophie d'Iéna* par J. Taminiaux, Payot.

*Leçons sur la philosophie de l'Histoire.*

*La Raison dans l'histoire.*

Une bibliographie sera présentée au premier cours.

#### VI MODES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

##### 1) Un court examen de mi-session

20%

L'examen se fera en classe à livre ouvert.

Critères : Compréhension/clarté et rigueur de l'argumentation  
 Qualité du français (10% de l'évaluation)  
 Vérification de l'objectif (a) (d) (e)

## **2) Un court examen écrit final**

**25%**

L'examen se fera en classe à livre ouvert. Notez que la question choisie à cet examen ne doit pas recouper le sujet du travail long.

Critères : Compréhension/clarté et rigueur de l'argumentation  
Qualité du français (10% de l'évaluation)  
Vérification de l'objectif (a) (d) (e)

## **3) Travail de session**

**55%**

Il devra compter environ 10 pages dactylographiées, à double interligne, en Times 12. Deux (2) points par jour de retard seront enlevés.

Critères : Compréhension/argumentation  
Originalité  
Qualité du français (10% de l'évaluation)  
Vérification des objectifs (a) (d) (e)

La date des examens et de remise des travaux sera déterminée au premier cours.

Notation selon l'échelle en vigueur à la Faculté de philosophie.

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

Le plagiat est tout à fait proscrit. Se référer au site Internet de la Faculté et au *Règlement des études*.